



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 2 octobre 2020

**ORGANISATION DE GRANDS ÉVÉNEMENTS FESTIFS À ROUEN DANS LE CONTEXTE
SANITAIRE ACTUEL**

Crise sanitaire COVID-19

Depuis plusieurs semaines, la circulation du virus de la COVID-19 connaît une accélération préoccupante dans le département de la Seine-Maritime, et particulièrement dans la Métropole Rouen Normandie qui a été classée en **zone d'alerte renforcée** le 23 septembre 2020.

Ainsi, le préfet de la Seine-Maritime a pris deux arrêtés en date du 25 septembre 2020, l'un portant prescription de plusieurs mesures nécessaires pour faire face à l'épidémie de la COVID-19 dans certaines communes de la Métropole Rouen Normandie, dont Rouen, et l'autre dans l'ensemble du département de la Seine-Maritime, interdisant notamment les événements de plus de 1 000 personnes dans les lieux ouverts au public. En outre, dans les établissements recevant du public (ERP de type L), les rassemblements festifs et familiaux de plus de 30 personnes sont interdits.

Au regard de ces éléments, face à une situation sanitaire locale préoccupante et à la pression sur les capacités hospitalières, la Foire Saint-Romain, de par ses caractéristiques (fréquentation et durée), semble difficilement pouvoir être maintenue aux dates envisagées (du 23 octobre au 22 novembre 2020).

Afin d'étudier les possibilités de report de la Foire Saint-Romain en fonction d'une amélioration éventuelle du contexte sanitaire dans l'agglomération rouennaise, et dans le souci d'accompagner les industriels forains, tant salariés qu'indépendants, une réunion avec les professionnels de la fête, en présence de la Ville de Rouen, organisatrice de la Saint-Romain, aura lieu lundi 5 octobre en préfecture.

La question se posera de la même façon pour la Fête du ventre, qui pourra elle aussi difficilement être maintenue aux dates envisagées (17 et 18 octobre 2020) dans le contexte sanitaire que connaît actuellement le territoire de la Métropole Rouen Normandie.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex